

Par l'adoption d'une prise de position sur l'avortement sexo-sélectif et le foeticide féminin en octobre 2019, l'Association médicale mondiale (AMM) a lancé un appel contre la discrimination basée sur le genre. Elle contribue ainsi à garantir le libre exercice de la médecine dans le respect des principes éthiques.

Dr Jürg Schlup, président de la FMH

Suite à des années de lutte conjointe de la FMH et de la mws femmes médecins suisse:

L'Association médicale mondiale condamne l'avortement sexo-sélectif

Marianna Bodenmann-Zanetti^a, Judith Naef^b

^a Dre méd., membre du comité de la mws; ^b lic. iur., avocate, directrice de la mws

L'Association médicale mondiale (AMM) dénonce le foeticide féminin. Elle appelle les organisations médicales qui lui sont affiliées à s'engager à protéger les médecins qui s'exposent à des représailles en refusant de pratiquer des avortements basés sur les préférences de genre. Cette prise de position est un succès que l'on doit à l'engagement commun de longue haleine de la FMH et de la mws femmes médecins suisse.

La nature donne naissance à plus de garçons que de filles dans le monde, à savoir 106 garçons pour 100 filles. Dans des pays comme l'Inde, le Vietnam, l'Arménie et la Chine, les avortements sexo-sélectifs ont encore augmenté ce chiffre qui passe à 115 garçons pour 100 filles. En Inde notamment, il manque plus de 50 millions de jeunes filles et de femmes pour atteindre un équilibre entre les sexes. Dans les États aisés, on compte même 1000 garçons pour seulement

860 filles à la naissance. Dans d'autres pays asiatiques, ces écarts sont tout aussi importants, la Chine caracolant largement en tête. Sans l'avortement sélectif des fœtus féminins, il y aurait actuellement 100 millions de femmes de plus dans le monde. Dans les sociétés concernées, on s'occupe moins bien des filles après la naissance que des garçons, notamment en termes de nourriture, d'hygiène et d'aide professionnelle en cas de problèmes de santé. De plus, les filles ont plus difficilement accès à l'éducation car elles doivent souvent assumer d'importantes charges de travail à un très jeune âge. Le taux de mortalité des filles est donc souvent nettement supérieur à celui des garçons.

Les antécédents culturels et sociaux de cette sélection basée sur le genre sont bien connus. Dans un système patriarcal, l'objectif de toute famille est de mettre au monde un héritier et si cette motivation se combine à des philosophies telles que le confucianisme qui prévaux notamment en Asie du Nord-Est, l'envie d'avoir un fils se mue en obligation. Par le passé, cela donnait lieu à plus de naissances, mais avec les méthodes diagnostiques actuelles et la pratique de l'avortement sélectif, même les familles peu nombreuses peuvent s'assurer d'avoir un garçon.

Le gouvernement indien a pris conscience du problème dans les années 1980 déjà et a interdit la recon-

WMA Statement on Sex Selection Abortion and Female Foeticide

Adopted by the 53rd WMA General Assembly, Washington, DC, USA, October 2002, reaffirmed by the 191st WMA Council Session, Prague, Czech Republic, April 2012 and revised by the 70th WMA General Assembly, Tbilisi, Georgia, October 2019

The WMA is gravely concerned that female foeticide and sex selection abortion is commonly practiced in certain countries.

The WMA denounces female foeticide and sex selection abortion as a totally unacceptable example form of gender discrimination.

The WMA holds that sex selection abortion for reasons of gender preference is discriminatory, where it is solely due to parental preference and where there are no health implications for the foetus or the woman.

The World Medical Association calls on National Medical Associations:

- to denounce the practice of female foeticide and the use of sex selection abortion for gender preference, and
- to advise their governments accordingly.

naissance prénatale du sexe de l'enfant en 1984. La pression visant à déterminer le sexe du fœtus reste cependant très forte pour maintenir la possibilité de pratiquer à temps un avortement sélectif des fœtus féminins non désirés. Le faible coût des échographies et les tests sanguins rendent aujourd'hui la détermination prénatale du sexe accessible à un grand nombre de personnes, une tendance encore accentuée de manière surprenante par la réduction de la pauvreté et de l'analphabétisme. Les familles cultivées de classe moyenne veulent un héritier tout en ayant peu d'enfants, ce qui met une pression énorme sur les futures mères. Or, les conséquences démographiques sont dévastatrices, car ces fils choisis ne trouvent plus de compagnes, ce qui mène à des conflits sociaux et à une recrudescence des violences envers les femmes. La Chine a reconnu le problème et renoncé récemment à sa politique de l'enfant unique dans l'espoir de contrebalancer l'écart tragique entre les sexes à la naissance.

La détermination prénatale du sexe suivie d'un avortement pose problème au corps médical. Dans de nombreux pays, les médecins qui refusent de pratiquer ces tests ou des avortements sélectifs doivent s'attendre à des représailles, un impact négatif sur leur carrière ou des pressions contre lesquelles ils n'ont fréquemment aucune chance de se prémunir sans protection de l'État alors que cela porte atteinte au libre exercice de la médecine dans le respect des principes éthiques.

Ce grave problème a été soulevé en mai 2014 par Christine Romann, membre du Comité central de la FMH à l'époque, et Marianna Bodenmann, membre du comité de la mws, à la suite d'un exposé du Dr Otmar Kloiber, secrétaire général de l'AMM. Cette dernière s'était déjà penchée sur la question de l'avortement sélectif des fœtus féminins en 2002 par le biais d'une résolution non contraignante, réaffirmée en 2012, mais sans être renforcée. Elle ne prévoyait notamment aucun appel aux associations médicales nationales et aux pouvoirs publics à dénoncer la mise à mort intentionnelle de fœtus féminins.

C'est la raison pour laquelle la FMH a décidé, à l'initiative de la mws, de proposer l'adoption d'une prise de position, plus contraignante qu'une résolution.

Cette proposition a été remaniée à plusieurs reprises et discutée durant plusieurs années par les associations médicales nationales et les différents groupes de travail de l'AMM. Dans l'intervalle, la proposition a été étendue, notamment au droit des femmes à l'avortement ainsi qu'à différentes règles de procédure. L'inclusion de ces sujets risquait cependant de compromettre un vote majoritaire lors de l'adoption de la prise de position et de barrer la route à la préoccupation princi-

pale, à savoir la condamnation du foeticide féminin.

La mws a fourni des arguments différenciés sur chaque sujet en expliquant pourquoi ils ne devraient pas être inclus dans la déclaration. Grâce au grand engagement personnel du président de la FMH, Jürg Schlup, les âpres discussions dans les groupes de travail consultatifs ont mené à la notion de libre exercice de la médecine dans le respect des principes éthiques. L'Assemblée générale de l'AMM a ensuite adopté sans opposition la prise de position ci-contre le 26 octobre 2019 à Tbilissi.

Il incombe désormais aux associations médicales nationales d'informer leurs membres et les autorités de leur pays et à les inciter à empêcher la sélection prénatale basée sur le genre sans indication médicale et à protéger les médecins qui s'exposent à des représailles en refusant de pratiquer des avortements uniquement en raison du sexe non désiré du fœtus.

Conclusion

Grâce à leur étroite collaboration et à leur persévérance, la FMH et la mws ont réussi, au sein des structures complexes de l'AMM et malgré le caractère délicat du sujet, à faire passer une prise de position efficace au niveau mondial qui protège les médecins refusant de pratiquer des avortements sexo-sélectifs. Nous sommes désormais tous appelés à nous engager contre les foeticides féminins, que ce soit dans notre environnement immédiat ou dans des organisations d'aide internationales, afin que la prise de position de l'AMM puisse rapidement déployer ses effets.

La mws – medical women switzerland – femmes médecins suisse a été fondée en 1922 sous le nom AFM «Association des Femmes Médecins». La mws peut compter sur près de 1000 consœurs.

La mws femmes médecins suisse est la seule association qui défend les intérêts des étudiantes en médecine, des femmes médecins en formation postgraduée et des femmes médecins de toutes spécialités, positions et régions – de manière compétente, avec une vision délibérément féminine.

Plus d'informations sur le site internet: www.medicalwomen.ch

L'Association médicale mondiale a été fondée à Paris en 1947. Le secrétariat dont le siège se trouvait à l'origine à New York a déménagé en 1974 à Ferney-Voltaire en France. L'AMM représente 106 organisations médicales de par le monde et elle s'engage pour des soins de santé de qualité élevée, accessibles à tous dans le monde. L'assemblée générale est l'organe décisionnel principal. Contrairement à d'autres ONG, l'AMM est parvenue à faire appliquer ses directives dans le monde entier, dont la Déclaration de Genève et la Déclaration d'Helsinki.